

→ Votre mission

Au sein d'équipes à taille humaine, le gestionnaire intervient de manière autonome sur son domaine de spécialisation :

- **La production des contrats** : rédiger les pièces contractuelles pour nos offres haut de gamme et sur mesure (contrats, notices d'information, avenants,...), effectuer les actes de gestion inhérents à la vie du contrat (modification des garanties, des informations clients, résiliation...).
- **La gestion des sinistres en prévoyance** : instruire (ouverture des dossiers et étude de recevabilité), gérer et régler les dossiers sinistres en incapacité, invalidité et décès.
- **La gestion des flux** : saisir et justifier les cotisations reçues, effectuer le suivi des impayés et la gestion administrative de son portefeuille d'entreprises et de courtiers.
- **La gestion des contrats individuels** : prendre en charge l'ensemble des contrats santé prévoyance des salariés ayant quittés leur entreprise, de la souscription à la résiliation en passant par les modifications tarifaires ou administratives.

Enfin le gestionnaire prend en charge la relation téléphonique et la correspondance écrite avec les courtiers et les assurés et agit en coordination permanente avec l'équipe commerciale.

→ Votre évolution demain

Nous encourageons la polyvalence au sein du département des Assurances collectives en favorisant les possibilités pour chaque gestionnaire qui le souhaite d'évoluer vers une équipe de gestion ayant une autre spécialité. Nous proposons également des évolutions vers des postes de manager de proximité pour les plus expérimentés.

→ Votre profil

Pour ce métier, il est indispensable d'avoir de bonnes connaissances des règles et techniques de droit des assurances ainsi qu'une bonne maîtrise des procédures de gestion.

Organisé, rigoureux, chaque gestionnaire a le sens de la qualité de service et une très bonne aisance téléphonique, atouts indispensables pour réussir à ce poste.